

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil National du Crédit s'est réuni en session extraordinaire ce vendredi 04 septembre 2009 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, sous la présidence de Monsieur Pacifique ISSOIBEKA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

Monsieur Daniel NGASSIKI, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit par intérim rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après adoption du projet d'ordre du jour qui comportait six points et du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2008, les membres du Conseil ont examiné successivement :

- la conjoncture économique internationale et nationale;
- la situation monétaire, l'évolution du système bancaire congolais et le communiqué de presse de la session ordinaire de la COBAC du 30/06/09 ;
- l'évolution du coût des services bancaires ;
- l'offre de crédit à l'économie congolaise ;
- les conditions d'extension des activités des établissements de crédit ;
- le dossier type exigé par les banques pour la demande de crédit et
- les conditions d'utilisation des accords de classement de la BEAC.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont approuvé l'ouverture de la nouvelle agence de La Congolaise de Banque à Brazzaville (en face du PSP KIBELIBA – Mikalou).

En outre, les membres du Conseil ont longuement examiné et adopté le rapport annuel 2007 du CNC.

Enfin, les membres du Conseil ont approuvé l'exécution du budget 2008 pour lequel quitus a été donné au Secrétaire Général, avant d'examiner et d'adopter les révisions budgétaires de l'exercice 2009.

Au terme de leurs travaux, les membres du CNC ont décidé de tenir leur prochaine réunion au dernier trimestre de l'année 2009.

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2009

Le Président du Conseil National du Crédit


Pacifique ISSOIBEKA